









LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX D'OR DE L'EXCELLENCE ET DE LA QUALITÉ DECERNÉ PAR



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ LEADERSHIP 2016 DE L'UEMOA



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT DANS L'UEMOA EN 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ TOGOLAIS 2016 D'EXCELLENCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CAHINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT AU TOGO



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO EN 2019

Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON)

GROUPEMENT AEC SARL/IA&C BURKINA

RAPPORT DEFINITIF

SUR LA REVUE DES MARCHES PUBLICS DU
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES
VILLES DURABLES EN AFRIQUE
(CERVIDA-DOUNEDON)

EXERCICE 2022

JUIN 2023



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE A.E.C SARL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-TOGO) N° d'ordre : 018.06.A2

Info line (00228) 22 21 78 97 / 98 09 00 26

Courriel: cabinetaec1995@yahoo.fr/cabinetaec1995@gmail.com / site web: www.cabinetaectogo.com

Sommaire

LET	TRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT	2
I.	PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA	
MIS	SSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	5
Ι.	1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	6
I.1.	3 Echantillonnage	7
II.	ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE	
ME	CANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE	8
II.	.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES	
U'	TILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DE	S
	ARCHES	
Π.	2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLA	CE
Αl	U SEIN DU CERVIDA-DOUNEDON	9
Ш.	THE CONTROL OF THE BEST OF THE BEST BEST TO THE CONTROL OF THE BEST OF THE BES	
	I.2 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM	
	1.1 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES	
III	1.2 RETARD DANS L'EXECUTION DES MARCHES	13
	1.3 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCPM	15
	I.3 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP SUR LE PROJET DE	
	ONTRAT ET LA SIGNATURE DU CONTRAT	
IV.	OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET	17
Suiv	vi des recommandations antérieures	20
V.		21
V.	1 TERMES DE REFERENCES	22
V.:	2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2022	33
V.,	3 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE	36
V.,	3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT	37





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

4



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT









PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

Lomé le, 29 Juin 2022

A
L'Attention de Monsieur le
Directeur du Centre d'Excellence
Régional sur les Villes Durables en
Afrique (CERVIDA-DOUNEDON).

Objet: Audit des marchés de l'exercice 2022 du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON).

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des marchés réalisé dans le cadre de la mission l'audit financier et comptable des états financiers annuels de l'exercice 2022 du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON). Ainsi que l'opinion de l'auditeur qui en résulte.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales et selon les directives de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo. Ces normes exigent que nous planifiions et conduisions l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ont été appliquées.

Un audit implique l'examen des pièces justifiant les montants et les informations des marchés du projet. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

En application de ces normes de révisions, et en conformité avec les procédures de la Banque, nos vérifications ont comporté des contrôles sur les documents du projet, des tests et d'autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du projet.

Notre rapport vous est présenté selon les points ci-après :

- une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué;
- les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés;
- analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place;









PRIX SPECIAL LEADERSHIP

2016 UEMOA





PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDRAO 2011

PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

- l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- les recommandations ;
- les Annexes comprenant :
 - ✓ TDR;
 - √ détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens);
 - ✓ éventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - ✓ liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s);

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Centre pour sa disponibilité et sa parfaite collaboration durant l'exécution de notre mission.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Lomé, le 29 Juin 2023

CERTIFIE 150 9001 ERSION 2015

5186 Lome B 00 26 190 8104

Aristide P. Judicaël COMPAORE

Dr Charles B. BIRREGAH

Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau de l'ONECCA-Burkina et Commissaire aux comptes des sociétés

Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl Officier de l'OIPA du CAMES Docteur en Sciences de Gestion (Finances) Expert-Comptable inscrit au Tableau de l'ONECCA - Togo

Commissaire aux comptes de sociétés Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE



2016 UEMOA







I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE **EFFECTUE**





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA







I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE **EFFECTUE**

I.1.1 Objectif de la mission d'audit des marchés de CERVIDA-DOUNEDON

L'objectif de la mission d'audit de passation des marchés est de réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de l'exercice 2022, afin de donner son opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

I.1.2 Méthodologie adoptée

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette mission se décline comme suit:

- Réunion de briefing : la réunion de briefing et de cadrage a été l'occasion de présenter notre programme d'audit et de communiquer la liste des pièces nécessaires à nos contrôles ;
- Echantillonnage des marchés à auditer : la mission après avoir reçu la liste des marchés passés pendant la période sous revue a procédé à un échantillonnage aléatoire d'environ 60% de ces marchés pour lesquels elle a demandé les dossiers complets pour revue;
- Revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés : la mission à l'aide de la fiche d'audit des marchés a procédé à la revue des marchés sélectionnés suivant chacune des phases relatives à la passation et à l'exécution des marchés :
- Séance de restitution : à la suite des travaux de substance, il est tenu avec les différents responsables du Centre une séance de restitution au cours de laquelle nous avons présenté les principales conclusions de l'audit et recueilli les contreobservations éventuelles des responsables du Centre ;
- Elaboration des rapports provisoire et définitif sur la passation des marchés : il est enfin élaboré un rapport provisoire et un rapport définitif conformément aux TDRs.





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP

2016 UEMOA







I.1.3 Echantillonnage

La mission d'audit a porté sur un échantillon de quatre (4) marchés d'une valeur globale de **FCFA 724 442 431 FCFA TTC**. Ceci représente un pourcentage de représentativité de **100% en nombre** et **en valeur**. La liste des marchés sélectionnés se présente comme suit :

N°	Objet du marché	Montant du marché	Attributaire
1	Travaux de construction du siège du CERVIDA DOUNEDON	673 564 135	GROUPEMENT GIC SARL &EGENEB TP
2	Acquis Acquisition de logiciel de gestion urbaine et statistique	16 354 800	HI-TECH GEOSERVICES SARL
3	Acquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERVIDA-DOUNEDON	9 923 524	TM LABORATOIRES SARL
4	Acquisition d'ordinateurs aux doctorants du CERVIDA-DOUNEDON	24 599 972	RONAF
	TOTAL	724 442 431	





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO







II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE











PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017



II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DES MARCHES

Pendant la période sous revue, le Centre a passé quatre (4) marchés pour un montant de **724 442 431 FCFA**, répartis par procédure comme suit :

Procédures	Nombre	Montant	%
AOI	1	673 564 135	25
ED	2	40 954 772	50
DC	1	9 923 524	25
TOTAL	4	724 442 431	100

Nous constatons que le projet a utilisé des procédures d'appel à concurrence (AOI, DC) à hauteur de <u>50% en nombre</u> représentant <u>et 95% des marchés passés en valeur</u>. Les marchés passés par entente direct représentent <u>50% en nombre et 5,6% en valeur</u>.

Les deux marchés passés par entente directe sont justifiés d'une part, par l'urgence du besoin à satisfaire et d'autre part, par la détention unique au Togo, de l'agrément du concepteur du logiciel par une société.

A notre avis, nous pouvons conclure que le CERVIDA-DOUNEDON a utilisé des procédures permettant de limiter les risques et de sauvegarder les principes de la commande publique.

II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERVIDA-DOUNEDON

Le Centre est sous la tutelle de l'Université de Lomé. A cet effet, tous ses marchés sont lancés par la Personne Responsable des marchés publics de l'Université suivant les dispositions en vigueur avec la mise en place de tous les organes nécessaires.

La mission au regard de ce dispositif mis en place n'a donc pas d'observation sur le mécanisme de contrôle interne mis en place pour la conduite desmarchés.





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO







III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA







III.2 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM

Tous les marchés prévus dans le plan de passation du centre n'ont pas été réalisés. En effet sur les cinq marchés prévus en 2022, quatre ont été réalisés. Le marché relatif à l'acquisition de 20 ordinateurs pour le renforcement des capacités logistiques numériques de la DRI et le matériel reportage et informatique pour la DCP de l'université de Lomé n'a pas été réalisé comme prévu dans le PPM.

Risque:

Retard dans les activités du projet, performance du projet.

Recommandation:

Nous recommandons de prendre des dispositions pour veuillez à ce que les marchés prévus dans le PPM soit déroulés avant la fin de la l'année.

Personne responsable : Spécialiste en passation de marché, personne responsable des marchés publics, coordonnateur.

Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON

Pour ce marché ci-avant cité, le retard est en grande partie lié à l'envoi tardif des spécifications techniques permettant d'élaborer la DRP après la validation du PPM. L'exécution a également connu un retard. Le Centre ne cesse d'attirer l'attention des bénéficiaires sur la nécessité de fournir les informations nécessaires pour l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence. Vu la situation, le Centre n'inscrira plus de marché de ce genre dans le PPM tant que ces informations ne soient rendues disponibles.







PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA





III.1 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité entre le délai réglementaire d'approbation des marchés et les dates d'approbation. En effet, nous avons noté un dépassement du délai d'approbation initialement prévus dans le code des marchés publics. A cet effet le marché relatif à l'acquisition d'ordinateur pour les doctorants a été passé par entente direct au motif qu'il y'avait une urgence mais force est de constaté que malgré l'urgence le marché n'a pas été approuvé dans le délai réglementaire. Le détail des marchés concernés se présente comme suit :

N°	INTITULE DES MARCHES	TYPE DE MARCHE	DATE DE SIGNATURE DE LA PRMP	DATE D'APPROBATION DU MARCHE	ECART
1	Acquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERVIDA- DOUNEDON	DC	28-juin-22	21/07/2022	23 jours
2	Acquisition d'ordinateurs aux doctorants du CERVIDA- DOUNEDON	ED	31/03/2022	25/04/2022	25 jours

Risque:

Le non-respect du délai règlementaire d'approbation peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, révision des prix, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation:

La mission recommande aux autorités approbatrices de veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.

Personne responsable : l'autorité approbatrice





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE







PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA
PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 201

E LA PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
2017 LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON

Pour les retards d'approbation des contrats, le Centre a mainte fois sollicité l'appui de la Banque mondiale. Cette intervention du bailleur a souvent permis de décanter tant soit peu cette situation. Le Centre continue de faire le suivi des approbations et d'attirer l'attention des acteurs concernés.

III.2 RETARD DANS L'EXECUTION DES MARCHES

Constat:

La mission a constaté lors de ses travaux sur les marchés un retard dans l'exécution des marchés. A cet effet :

- sur le marché relatif aux travaux de construction du siège du CERVIDA-DOUNEDON, nous avons constaté un retard dans les travaux. A la date de la revue le taux d'exécution est de 10%;
- sur le marché relatif à l'acquisition des ordinateurs pour les doctorants du CERVIDA –DOUNEDON, le marché a été passé par entente direct au motif qu'il y'avis une urgence. Mais force est de constaté que le marché n'a pas été exécuté dans le délai contractuel. Le 09 juin 2022 la PRMP une lettre de rappel d'obligation contractuel a été envoyée à l'attributaire du marché dans le but de lui rappeler ses obligations contractuelles. Ainsi le 27 juin 2022, la société RONAF a envoyé une demande de prolongement de délai de livraison de deux mois. Aucun document n'a été ajouté au dossier pour nous permettre de relevé la réponse de la coordination sur cette demande de prolongement Néanmoins, la réception a eu lieux le 16 aout 2022. Nous notons que pour un marché d'entente direct motivé par l'urgence, non seulement il y'a un retard d'exécution mais aussi il y'a une demande de prolongement du délai d'exécution de deux mois alors que le délai initial d'exécution était d'un mois.

Risque

Le retard dans la livraison des marchés peut ralentir les activités du projet et laisser croire à une mauvaise évaluation dans le choix du prestataire.











SPECIAL LEADERSHIP PRIN SPECIAL DE LA 2016 UEMOA QUALITE CEDEAO 201

Recommandation

Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marchés.

<u>Personne responsable</u>: Spécialiste en passation de marché publics, personne responsable des marchés publics

Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON:

Concernant le marché de construction du siège du CERVIDA-DOUNEDON, l'exécution a été suspendue par le maître d'œuvre qui a relevé certains manquements à corriger. Plusieurs réunions de suivi, de cadrage ont été tenues par le Centre avec les acteurs d'exécution pour solutionner cette situation. Un consensus a été trouvé pour que les manquements soient corrigés et que les travaux reprennent.

Pour le marché d'acquisition des ordinateurs pour les doctorants du CERVIDA –DOUNEDON, le retard a été effectivement constaté par le Centre et après plusieurs discussions, la lettre n° 351/UL/CP/PRMP/06-2022 a été envoyée le 09 juin 2022 au Titulaire pour le rappeler à l'ordre.











III.3 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCPM

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de passation de marché ne respecte pas les 7 jours calendaires règlementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.

Risque

Le non-respect du délai engendre le retard dans l'exécution de PPM, lenteur dans les procédures.

Recommandation

La mission recommande au projet de veuillez à ce que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur.

Personne responsable : Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP).

Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON:

Pour les retards relatifs aux avis de la CCMP, le CERVIDA-DOUNEDON a souvent saisi la PRMP pour intervenir en vue d'accélérer le processus. Ce retard dans l'examen des dossiers est aussi en partie lié à la non disponibilité de certains membres de cette commission qui sont appelés à d'autres tâches.













III.3 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP SUR LE PROJET DE CONTRAT ET LA SIGNATURE DU CONTRAT

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité du délai règlementaire entre l'ANO de la CCMP sur le projet de contrat et la signature du contrat. Ce constat se résume dans le tableau suivant :

N°	Marché	ANO de la CCMP sur le projet de contrat	Signature du contrat	Ecart constaté
1	Travaux de construction du siège du CERViDA DOUNEDON	21 octobre 2022	07 novembre 2022	17 jours
2	Acquis Acquisition de logiciel de gestion urbaine et statistique	31 mars 2022	28 avril 2022	46 jours
3	Acquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERVIDA-DOUNEDON	31 mai 2022	28 juin 2022	28 jours
4	Acquisition d'ordinateurs aux doctorants du CERViDA-DOUNEDON	09 mars 2022	31 mars	22 jours

Risque

Le non-respect du délai règlementaire de signature peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation

La mission recommande aux autorités approbatrices de veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.

<u>Personne responsable</u> : Spécialiste en passation de marché, Personne responsable des marchés publics.

Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON :

Le retard poste validation du projet de contrat s'explique en grande partie par l'examen du contrôleur financier délégué pour l'avis sur lesdits contrats et l'établissement de l'attestation de disponibilité de crédit avant signature.











PRIX QUALITE D'EXCELLENCE PRIX SPECIAL LEADERSHIP

PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET











OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET

DESTINATAIRE: CERVIDA-DOUNEDON

Introduction

Nous avons effectué l'audit des marchés passés par le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON) de l'Université de Lomé pour la période couvrant l'exercice 2022 comprenant les états relatifs à la passation des marchés (*Plans de Passation des Marchés et les documents relatives aux différentes procédures*) pour la période sous revue. Ce PPM a été établi par l'Unité de Gestion du Projet sur la base des dispositions de l'Accord de crédit IDA 65120 TG & IDA DON 5360, des directives de de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'Unité de Gestion du Projet

L'UGP est responsable de l'établissement et de la présentation du PPM conformément aux dispositions de l'Accord de Crédit et de Don et aux directives de la Banque mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les marchés passés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo. Ces directives requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour s'assurer que les procédures de passation, d'exécution et de paiement des marchés sont respectés et ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états.





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE









PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation des risques que les états contiennent les anomalies significatives que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne envigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des procédures retenues et le caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notreopinion.

Opinion

A notre avis, sur la base des travaux d'audit réalisés, nous sommes d'avis que, à l'exception des observations formulées ci-dessus, les marchés passés et exécutés ou en cours d'exécution par le projet CERVIDA-DOUNEDON sont, dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux critères d'économie, de transparence, d'égalité entre les candidats et de libre accès aux marchés publics.

Fait à Lomé, le 29 Juin 2023

OLT EXPERTISA AEP CERTIFIE 150 9001 VERSION 201

85 Lome - T

Aristide P. Judicaël COMPAORE

Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau de l'ONECCA-Burkina et

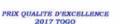
Commissaire aux comptes des sociétés

300 28/90 81 04 W. Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl Officier de l'OIPA du CAMES Docteur en Sciences de Gestion (Finances) Expert-Comptable inscrit au Tableau de l'ONECCA - Togo Commissaire aux comptes de sociétés Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo

Dr Charles B. BIRREGAH









PRIX SPECIAL LEADERSHIP



PRIX SPECIAL DE LA **QUALITE CEDEAO 2017**



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

Juin 2023

Suivi des recommandations antérieures

° N	Période de la recommandation	Insuffisances relevées	Recommandations formulées	Etat de mise en œuvre de la recommandati on à la date de l'audit	Commentaire de l'auditeur	Commentaire de la direction	Nouveau statut de la recommandation
		RE	RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021	JDIT SUR L'EXER	CICE CLOS AU 31/12/2	021	
н	Recommandation 2021	Le non-respect du délai règlementaire d'approbation	La mission recommande à l'Autorité d'approbation des marchés du CERVIDA-DOUNEDON de toujours veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.	Non Appliquée	Cette situation est due à la disponibilité de l'autorité approbatrice	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation
a	Recommandation 2021	Le retard dans l'exécution des marchés.	Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marchés.	Partiellement Appliquée	Les relances sont régulièrement faites	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation
ю	Recommandation 2021	Le non-respect pas les 7 jours par CCMP calendaires règlementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.	La mission recommande au projet de veuillez à ce que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en	Non Appliquée	RAS	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation











PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA

PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019





V. ANNEXES

- **TDR**
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s))
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 URMOA







V.1 TERMES DE REFERENCES

1- Contexte et justification

Dans le cadre de la création des Centres d'excellence africain (CEA) Impact en vue de combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERVIDA-DOUNEDON) de l'Université de Lomé. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui conseil et la valorisation des acquis dans le secteur du développement urbain durable. Ce Centre est structuré suivant cinq (05) axes, à savoir :

- Axe 1 : Gouvernance et fonctionnement qui vise la mise en place d'un système efficace et efficient de gestion, de suivi et d'évaluation du Projet. Il porte sur (i) le système de pilotage, d'orientation et gestion du projet, (ii) le suivi-évaluation des activités du projet ; (iii) le contrôle interne, (iv) la passation des marchés, (v) la gestion administrative et financière du projet, (vi) la stratégie de communication, (vii) le renforcement des capacités du personnel du projet ;
- Axe 2 : Excellence dans la formation qui permet au centre de contribuer au développement endogène et durable des villes, entre autres, par la formation de gestionnaires urbains et le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance urbaine ;
- Axe 3 : Excellence dans la recherche qui prône la recherche de haut niveau, produisant des résultats fiables, contribuant à l'avancée des connaissances scientifiques et ayant des impacts sur le développement de la société;
- Axe 4 : Impact de développement qui vise à rendre utilisable ou commercialisable, les résultats issus de la recherche. Il comprend l'ensemble des activités qui consiste à augmenter la valeur des résultats de la recherche et plus généralement à mettre en valeur les connaissances ; et
- Axe 5 : Infrastructures pédagogiques et de recherches permettant de doter au Centre le local administratif et les infrastructures nécessaires pour l'exécution du projet.

Pour s'assurer que le projet s'exécute conformément à l'accord de financement, les manuels de procédures et autres documents du projet prévoient l'organisation des audits annuels pour contrôler la régularité et certifier les différentes opérations financières et comptables réalisées. Les présents termes de référence ont pour objectif d'organiser la sélection d'un cabinet en vue de fournir les services d'audit financier, comptable ainsi que celui de la passation des marchés du Centre pour les exercices 2021, 2022 et 2023.











2- OBJECTIF DE L'AUDIT DU CERVIDA-DOUNEDON

(i) Audit financier :

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Centre sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON a en charge le maintien d'un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

(ii) Audit de passation de marchés

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de chacun de exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ; Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.

(iii) Vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale

La direction du Centre devra préparer chaque année un mémorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :







PRIX SPECIAL LEADERSHIP







PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOUS 2019

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3,) : Renforcement fudiciaire ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi.

3- Préparation des états financiers annuels

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

4- Description des missions

Le Consultant devra notamment :

A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE



PRIX SPECIAL LEADERSHIP







PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée. Ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1 Revenus extérieurs générés, DLI 6.1 DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque mondiale.

L'auditeur s'assurera que :

- a- Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b- Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale6 si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables;
- c- Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier);











PRIX SPECIAL LEADERSHIP PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

- d- Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement;
- e- Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.
- f- La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- g- Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement;
- h- Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.
- En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :
- a- Fraude et Corruption : Conformément à la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes), l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b- Lois et Règlements: En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers).
- c- Gouvernance: La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance).
- **d-Risques**: Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en oeuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués).





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE

2017 TOGO







PRIX SPECIAL LEADERSHIP PRIX SPECIAL DE LA 2016 UBMGA QUALITE CEDEAO 2017

e- La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a- Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b- Le bilan;
- c- Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- d- La liste des actifs immobilisés acquis.

C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNE :

Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a- Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement;
- b- Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c- Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d- Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de











PECIAL LEADERSHIP PRIX SPECIAL DE LA 2016 UEMOA QUALITE CEDEAO 201

gestion des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue :
- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

D- VERIFIER LES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP);











SPECIAL LEADERSHIP PRIX SPECIAL DE LA 2016 UBMOA QUALITE CEDEAO 201

X SPECIAL DE LA
ITE CEDEAO 2017
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles;
- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe;
- Evaluer la qualité du classement ;
- Identifier et rapporter les indications possibles de fraude et corruption ;
- Evaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le CERViDA6DOUNEDON, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de la passation des marchés;
- Formuler des recommandations d'amélioration.

5- Livrables du consultant

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondant à chacun des volets de la consultation.

IF.

Volet Audit financier

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6ème mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

- a- Un rapport d'audit : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;
- b- Une lettre de contrôle interne : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :
- i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système ;











PRIX SPECIAL DE LA

iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité;

iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;

v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;

vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;

vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

- c- une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat;
- d- Un rapport sur les ressources générées par le projet au cours de l'exercice fiscal .
- e- Un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

Volet Audit des marchés

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i) une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;

(vi) les recommandations :











PRIX QUALITE D'EXCELLENCE PRIX SPECIAL LEADERSHIP PRIX 2017 TOGO 2016 UEMOA QUALI

PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

(vii) les Annexes comprenant :

- TDR:
- Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
- Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s);
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;
- Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

Volet Audit Certificat des résultats

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du mémorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.

6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- (i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;
- (ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC
- + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE



PRIX SPECIAL LEADERSHIP







PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE

(iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

7- Durée d'exécution de la mission

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

8- Diffusion publique

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque Mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation. Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit ainsi la lettre de recommandations.











V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2022

Γ	w.	1	u .		44	多星								Perlo	Proje Struc Date
SOME LINE CONTRACTOR OF STREET STREET,	Acres de logices de gestion urbaire	adio vs.e (orbitana, seveur, ecars de video conférence, hauf parieur, accessabres, etc.)	Equipement de la salle multimedia et dos salles de cours en matérieis informations et de communication	reportage at informatique pour la DCP de l'université de Lome	Achar de 20 ordinateurs pour le renforcement des capacités logistiques numériques de la DRI et du matériel de	Description des fournitures / travaux			3 3	2602	400	Methode	Seuils d'examen préalable des marchés selon les procédures nationales 1.1 Fournitures	Période couverte par le plan de passation de marchés : Janvier - Décembre 2023	Projet: CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES VILLES DURABLES (CERVIDA-DOUNEDON) Structure de coordination du Projet: UNIVERSITE DE LOME Date d'approbation du plan de passation de marché: Plan original : 15 Avril 2021 Revision 1 Mai 2021 Revision 3 Juin 2022 Revision 3 Juin 2022 Revision 5 Fewner 2023 Revision 5 Fewner 2023
	99	ş	g		8	Méthode de passatio n des marchés			200		23	Seuil	narchés	on de m	INIVERS on de m
100000000000000000000000000000000000000	44 000 000	7000	i		45 000 000	Montant Estimatif en CFA	9	П	00000000000000000000000000000000000000	200 mm om	A DOWN COLOR	Soull suivant les	selon les pro	iarchés : Jan	SUR LES V SITE DE LON arché:
1000	88	ě			86	Montant Extimatif en USD	GENERALITES						cédures na	vier - Décen	ILLES DURAE IE Plan original Revision 1 Revision 2 Revision 3 Revision 4 Revision 5
10000	NON	Š			NON	Examen DNCCP (outlinon)		9	2 2	NON	NO	Seuil d'examen	tionales	nbre 2023	al ABLES (C
	ğ	Ş			8	CCMP (out/non		3		N	N	memera		ST)	:15 Avril 2021 Mai 2021 Fevrier 2022 Juin 2022 Octobre 2022 Fevrier 2023
Plate	DARTO	Résisé	Prévu	Réglisé	Prévu		Diannian		2	0	0	Seuil d			-DOUNED 12021 2022 2022 2023
	5202/10/81		5202/10/10	21/10/2022	18/10/2022	Date de préparation du DAO	DOSSIER	MAN.	NON	OUI	OUI	Seuil d'azamen	188	Salah	Va.
	24/04/2023		10/04/2023	08/11/2022	25/0/2022	Dete de réception avis de la CCMP ou de la DNCCP	DOSSIER O'APPEL D'OFFRES	ı					12 Company of the	Second Second	Valide name
		j.				Date evis de non objection de FIDA	OFFRES							1	CAA .
	27/04/2023	40	1304/2023	25/11/2022	0V11/2022	Date d'invitation à soumissio						Seuil d'es	1.2 Travaux	· 3	0 9 MARS
	12/05/2023		28/04/2023	13/12/22	18/11/202	Date ouverture des offres	EVALU	AND OWN DES	· 85 000 000	> 85 000 000	≥ 1 000 000 000	Seuil d'examen Préalable F CFA	*		7023
	26/06/2023		12/05/2023	29127022	16/12/2022	Fin de l'évaluatio	EVALUATION DES OFFRES				0	SIG F CFA			Dire de Com
	30/05/2023		16/06/2023	20/01/2023	2202/21/62	Date de réception des avis CCMP ou DNCCP	OFFRES			100		Seuil d'exam-			Direction Nationale du Contrôle de la Commande Publique
						Date avis de non objection de IIDA		OUI	OUI	NON	NON	men CCMP			eations te de l Public
	06/06/2023		2305/2023		13/01/2023	Date de signature du contrat						en CCMP on F CFA			E - F
2000		ĝ		à		Délai d'exécution	EXECUTION	NON	NON	INO	9	Seuil d'examen			
ĐΑ		ΙĐΑ		Ö		Source de financeme nt		N	W	g.	5	menen			



 $p^{(j)}$





PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA







8 R

DX: Demande de codalion
DR: Demande de seguipement des prix
ACIO Appel d'offres avvent
ACII Appel d'offres informational
1 \$ = 500 F CFA



0 0

Commande Publique

du Contrôle de la

Acquisition des accioennents de recherche et d'application du CERVIDA-DOUINEDON (GPS déferentes. Théodolifte, etc.) Acquérir des ordinataus aux doctorants de la promotion 2022-2023 du CERVEDA-GOUNEDON Adjustion des accoments de recherche aux parienaires du CERVIDA-EDQUNEDQN Acquisition de mobiler de bureau pour le CERVIDA-DOUNEDON Description des fournitures / travaux Equiper les salles de cours et de conférences en matières divers encre paper rames etc.) nformatiques et founitures (torrer coustion des consommables COUT TOTAL Methode de passatio n des DRP 정 A00 ORG DRP 8 13 500 90 000 000 50 000 000 12 000 000 62 500 000 Montant Estimatif en CFA 385 000 000 8 ğ Montant Estimatif en USD 770 000 180 000 100 000 24 000 125 000 27 000 6000 Examen DNCCP (oul/non) NON NON NON NON 2 NON CCMP 2 NON 2 2 2 2 Prévu Prevu PREVU Readed des de de Dassation Prévui 06/03/2023 06/02/2023 preparation du DAO Date de 1008/2023 10/05/2023 2007/2023 17/06/2023 DOSSIER O'APPEL D'OFFRES Date de réception avis de la CCMP ou 24/04/2023 22/05/2023 DNCCP 10/03/2023 17/05/2023 Date avis de non objection de ITDA Direction 20/05/2023 27/04/2023 13/03/2023 18/05/2023 04/05/2023 02/05/2023 28/02/2023 19/06/2023 09/06/2023 28/03/2023 Nationale EVALUATION DES OFFRES 03/07/2023 23/06/2023 11/04/2023 14/03/2023 16/06/2023 18/05/2023 Fin de Date de réception des avis CCMP ou DNCCP 22/05/2023 20/08/2023 10/07/2023 27/06/2023 17/04/2023 de non objection de ITDA 27/05/2023 04/07/2023 24/04/2023 27/03/2023 Date de 17/07/2023 2905/2023 XECUTION 2 mas SOLU P ã Sout y a S 708 finance ÖĀ DA DA DA DA DA





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA







12031651	O Cashigate ages	SFOC Seecton Fo	SHEET SHOOT OF SHIPE	10000
	1	MAD BY ME BERNELLE AND ME AND	THE SET IN DICE STREET	

_	_		*			-
		(I)		9	11	
00 M		108 88		15 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	211	
		81 91		202	111	HILV SING
		ģ		Ź	111	á
		8		8	141	
	f	ł	200	ł	[]	
		CONTRACT	SEC. CO.	Statute	# f	
		MOSCON	35.55.55	025500	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	
		CEZPORO	STATES.	602.mm	COP AND COP AN	
		GENERAL	SZESA.	2597222	11:11	Lennages
		SERVICE	SEC. A.	D154722	11:18	DRECHY) IS K
		(TORKAN)	(KK5.41)	Micro M.	1000	MORNITHMONTH OF THE SERVICE OF THE S
		CONSIDER	gescere	N-CORES	Despitates COPPayers DECONACES	NORM
		š	20190202	SEC.193	20000	
		ş	ú	ě	1:11	
		¢	4	•	1.18	
		•	ğ.	g	7-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1	MOURESTON
		£	£	e	December of the control of the contr	NETWORK WOUNDER
		£	¢	£	11.18	
		£	¢	¢	11:1:	SECURITALISMO, DOCKON
T		š	š	£	100	State
		(USSE)	Meson	CONCOC	ile	
		965700		chizana.	00000000000000000000000000000000000000	and large
	1				8 8	å

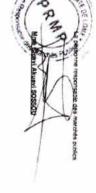


SELECTION DE CONSULTANT

N. S.

50

Direction Nationale du Contrôle de la Commande Publique







PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



3

ž



1

ē



I





V.3 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE

N°	Libellé du marché	Méthode
1	Acquistion des ordinateurs aux doctorants du CERViDA-DOUNEDON	ENTENTE DIRECTE
2	Acquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERVIDA-DOUNEDON	DEMANDE DE COTATION
3	Travaux de construction du siège du CERViDA-DOUNEDON	APPEL D'OFFRES OUVERT
4	Acquisition de logiciels de gestion urbaine (ArcGIS; SPSS et AUTODESK)	ENTENTE DIRECTE
5	Achat de 20 ordinateurs pour le renforcement des capacités logistiques numériques de la DRI et du matériel de reportage et informatique pour la DCP de l'université de Lomé	DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX
6	Recrutement du spécialiste en communication	CI













V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT

Diligences de vérification des procédures de passation de marchés

Pour l'appréciation des indicateurs de conformité des procédures de passation de marché, les assertions retenues pour apprécier les différents indicateurs sont les suivantes :

Tableau n°1 : Critères de performance

Opinion	Explication	Notation
Performance très satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application.	1
Performance satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du fond du code des marchés publics mais pas à toutes les règles de forme ne portant pas atteinte à l'équité dans la passation des marchés.	2
Performance moyennement satisfaisante	il a été noté un non-respect des exigences de fond et de forme sur un nombre peu important de marchés. Les procédures mises en place ne garantissent pas totalement une transparente de la passation et l'exécution des marchés.	3
Performance non satisfaisante	Il a été noté une quasi-totalité entorse aux exigences du code des marchés publics et de ses têtes d'application	4
P.	Il nous a été impossible d'exprimer une opinion sur le caractère satisfaisante ou non de la procédure de passation du marché compte tenu des carences	5
Absence d'opinion	documentaires relevées.	

Nous avons pris le cas de certains marchés pour illustrer la méthodologie utilisée pour le contrôle.













ORGANISATION INSTITUTIONNELLE, PPM, CCPM ET CPMP

N°	RUBRIQUE	Constat et commentaire	Notation
1	Commission des marchés	OUI	1
2	Cellule de passation de marché	OUI	1
3	Plan de passation de marché	OUI	1
4	ANO de la DNCMP sur le plan de passation	OUI	1
5	ANO de la Banque mondiale sur le plan de passation	OUI	1
6	Spécialiste en passation de marché	OUI	1
7	Archivage des documents liés à la passation des marchés	OUI	1
8	Un répertoire de fournisseurs et de prestataires de service	OUI	1







PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA





PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue de l'entente directe

Mode de passation : Entente direct

Référence du marché: 00354/2022/ED/UL-CERVIDA-DOUNEDON /F/IDA

Objet du marché: Acquisition d'ordinateurs aux doctorants du CERVIDA-DOUNEDON

Montant du marché: 24 599 972 FCFA TTC

Référence du Titulaire : RONAF

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution: 1 Mois

Tableau n°2 : Résultats des travaux

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information	
1		Préparation et l	ancement		irecte	
1.2	Marché préalablement inscrit dans le PPM	OUI	1		PPM validé 2022	
1.3	Revue du dossier de la demande d'entente direct	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Lettre de demande d'autorisation d'entente directe	
1.4	Avis de non objection de la DNCMP sur l'entente directe	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N°0883/MEF/DNCMP /DDCI&DRMP du 09 mars 2022	
1.5	Conclusion partielle	Pour la préparation de l'entente directe. Opinion : Performance très satisfaisante"	1			
2			et Evaluatio	on des offres		
2.1	Réception des offres	N/A	N/A		N/A	
2.2	Ouvertures et évaluation des manifestations d'intérêt	N/A	N/A		N/A	
2.3	Régularité dans	N/A	N/A		N/A	
	la désignation des membres de la sous- commission d'analyse des offres					
2.4	des membres de la sous- commission	N/A	N/A		N/A	



CERTIFIE ISO 9001 VERSION 2015









N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	d'analyse des offres	- Commontant		080/2022 portant code des marchés	
2.6	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse des offres	N/A	N/A	publics Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	
2.7	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	N/A	N/A	Directive banque mondiale	N/A
2.8	Examen juridique et technique du projet de contrat par la DNMP (5 jours)	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N°0883/MEF/DNCMP /DDCI&DRMP du 09 mars 2022
3		ature, approbation,		n et exécution d	
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	N/A	N/A	27	N/A
4.2	Signature du contrat par la PRMP	Conforme 31/03/2022	1	Article 97 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	Conforme 31/03/ 2022	1	Article 97 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.4	Approbation du contrat	Conforme 25/04/2022	1	Article 98 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Lettre de notification d'attribution définitive plus ordre de service du 10 décembre 2020
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	Non conforme dépassement d'un délai de 4 mois. Le 09 juin la PRMP a envoyé une lettre de rappel d'obligation contractuel et le 27 juin 2022 d'attributaire a envoyé une lettre	3	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	PV de réception du 16 aout 2022
	cofrac	envoyé une lettre	?		



N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		de demande de prolongation de délai de deux semaines supplémentaires.			
4.7	Existence d'un rapport	N/A	N/A		N/A
4.8	Preuve de payement	Conforme	1		Virement bancaire
4.9	Conclusion partielle	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion: "Performance satisfaisante".	2	ī.	
5	Violations éventuelles à la règlementation	Non-respect du délai d'exécution du marché	3		
6	Conclusion	Au regard des observations cidessus, les procédures de passation de ce marché sont d'une "performance satisfaisante"	2		











Revue des Appel de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché: 00014/2022/DC/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/BM-IDA

Objet du marché : Aquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERViDA

DOUNEDON

Montant du marché: 9 923 524 FCFA TTC

Référence du Titulaire : TM LABORATOIRES SARL

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution: 12 mois

N°	Rubriques	Constats &	Notation	Source juridique	Source
1		Préparation et	lancement	du dossier de deman	d'information
1		Preparation e	lancement	National	de d'apper d'offre
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1	•	PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier de renseignement de prix (DRP) par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N 022/CCMP/03/2 022 du 28 mars 2022
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A	Directive banque mondial	N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	7 jours	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Le dossier de demande de cotation
1.8	Publication du DC	Conforme	1		Le DC a éte envoyé aux entreprises figurant sur la liste restreinte le 21 mars 2021 e a été publié dans la presse N 11295 du 20 mar 2022
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2		suitsjuisante	Ouverture et	t Evaluation des offr	es
2	Les offres ont été	Conforme : es	1	Article 84 du	Registre de

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		selon les informations reçues			
2.2	Ouvertures des offres	Conforme: L'ouverture des offres a été faite le 31 mars 2022 à 16h30 minutes par la sous- commission de passation technique chargé de l'ouverture	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.3	Nombre de soumissionnaires	3 soumissionnai res	1.	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N° 008/UL/CP/PRM P/2022 du 28 mars 2022
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la GCMP	Conforme	ĺ	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La CCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres N°037/CCMP/05- 2022 du 06 mai
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DC	Conforme	1	Directive banque mondiale	Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N 303/UL/CP/PRM P/05-2022 du 12 mai 2022
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N 302/UL/CP/PRM P/05-2022 du 12 mai 2022
2.10	Publication des résultats provisoire	N/A	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3		Sign	ature, l'app	robation et la notifi	cation
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des	ANO N° 046/CCMP/05-2022 du 31 mai









N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché			Article 98 du décret 080/2022 du code des	N/A
		NA	NA	marchés publics	
3.4	Signature du marché par PRMP	Non conforme 28 juin 2022 non-respect du delai de signature	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 28 juin 2022	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Conforme 21 juillet 2022	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Coupure d presse
3.9	Attribution definitive et ordre de service	Non Conforme Attribution définitive antérieure la signature du contrat et a l'approbation du contrat	3	0	Lettre d notifiction N 320/UL/CP/PRM P/05-2022 du 2: mai 20: OS N 418/UL/CP/PRM P -07 2022
07- 3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion: "Performance très satisfaisante"	1		
4	S Santa Description		Suivi de l'ex	xécution et paiemen	t
4.1	Enregistrement du marché	N/A			
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Conforme	1	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	PV de réception du 14 novembre 2022
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	N/A	
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	N/A	
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	N/A	
4.6	Avis de non objection (ANO)	N/A	N/A	N/A	
-	bailleur sur le		\rightarrow		

Intertek English Services ISO 9001 VERSION 2015

PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

45

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	projet d'avenant				
4.7	Assurance /Caution	OUI			**
4.8	Paiements	Conforme	1		Ordre de payement du 23 aout 2022
4.9	Recours et litiges	Néant			
4.10	Violations éventuelles à la règlementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante"	1		
4.11	Conclusion	Aucune Non- respect de délai d'exécution.	1		





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO







PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA

Revue de l'entente directe

Mode de passation : Entente direct

Référence du marché : 00399/2022/ED/UL-CERVIDA-DOUNEDON /F/IDA Objet du marché : Acquisition de logiciel de gestion urbaine et statistique

Montant du marché: 16 354 800 FCFA TTC

Référence du Titulaire : HI-TECH GEOSERVICES SARL

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution: 12 Mois

Tableau n°2: Résultats des travaux

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information	
1		Préparation et l	ancement		cte	
1.2	Marché préalablement inscrit dans le PPM	Conforme	1		PPM validé 2022	
1.3	Revue du dossier de la demande d'entente direct	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Lettre de demande d'autorisation d'entente directe	
1.4	Avis de non objection de la DNCMP sur l'entente directe	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N°1123/MEF/DNCMP /DDCI&DAJ du 31 mars 2022	
1.5	Conclusion partielle	Pour la préparation de l'entente directe. Opinion : Performance très satisfaisante"				
2	MARKET STATE	Ouverture	et Evaluation	on des offres		
2.1	Réception des offres	N/A	N/A		N/A	
2.2	Ouvertures et évaluation des manifestations d'intérêt	N/A	N/A		N/A	
2.3	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	N/A	N/A		N/A	
2.4	Validation du rapport d'analyse par sous- commission d'évaluation	N/A	N/A		N/A	
	(signature et paraphe)					











N°	Rubriques	Constats &	Notation	Source	Source d'information
	d'analyse des offres	commentaires		juridique 080/2022 portant code des marchés publics	
2.6	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse des offres	N/A	N/A	Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	
2.7	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	N/A	N/A	Directive banque mondiale	N/A
2.8	Examen juridique et technique du projet de contrat par la DNMP (5 jours)	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N°1123/MEF/DNCMP /DDCI&DAJ du 31 mars 2022
3		ature, approbation		n et exécution o	
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	N/A	N/A		N/A
4.2	Signature du contrat par la PRMP	Conforme 28/04/2022	1	Article 97 du décret 080/2022 portant code des marchés públics	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	Conforme 28/04/ 2022	1	Article 97 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.4	Approbation du contrat	Conforme 06/05/2022	1	- Commence of the Commence of	Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Lettre de notification d'attribution définitive N°212/UL/CP/PRMP/ 04-2022 du 05 avril 2022 plus ordre de service N°284/UL/CP/PRMP/ 05-2022 du 09 mai 2022
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	Conforme	1	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Procès-verbal de réception du 16 juin 2022
4.7	Existence d'un rapport	N/A	N/A		N/A
4.8	Preuve	Contorme	1	2	Odre de parement du
	Vividia		MOA		

Intertek CERTIFIE ISO 9001 VERSION 2015

PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 UEMOA PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	payement				19 juillet 2022
4.9	Conclusion partielle	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion: "Performance très satisfaisante".	1		
5	Violations éventuelles à la règlementation	Aucune violation n'été constaté	1		
6	Conclusion	Au regard des observations cidessus, les procédures de passation de ce marché sont d'une "performance très satisfaisante"	1		





PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO







Revue du dossier d'appel d'offre

Reference du marché: 01702/2022/AOO/UL-CERVIDA DOUNEDON

Objet du marché: Travaux de construction du siège de CERVIDA-DOUNEDON

Montant du marché: 673 564 135 F CFA TTC Référence du Titulaire : GIC SARL U & EGENEB TP

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution: 10 mois

N°	Rubriques	Constats &	Notation	Source juridique	Source
1		Préparation et la	ancement du	dossier de demande	d'information d'appel d'offre
				ational	
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la DNCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 2435/MEF/DNC MP/DSMP du 16 juillet 2022
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	30 jours	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DAO
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse du 25 juillet 2022
1.1 0	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2		0	uverture et E	valuation des offres	
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivé	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivé selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme: L'ouverture des offres a été faite le 25 aout 2022 à 10h30 00 GMT par la commission de passation des	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
Inter	tek	JEAN STREET	AL LEADERSHIP		D'OR DU MEILLEUR CABINET US DYNAMIOUE DU SECTEUR



N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.3	Nombre de	12	1	Article 84 du	Procès-verbal
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	soumissionnaires	soumissionnaires		décret 080/2022 du code des marchés publics	d'ouverture
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme: Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres		Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous- commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°019/UL/CP/P RMP/2022 du 12 aout 2022
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la DNCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La DNCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres ANO° N 2787/MEF/DNC MPDSCMP du 26 septembre 2022
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DAO	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 569/UL/CP/PR MP/09-2022 du 28 septembre 2022
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 569/UL/CP/PR MP/09-2022 du 28 septembre 2022
2.1 0	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	coupure presse N° 11389 du 05 octobre 2022
3	SATISFICAÇÃO DE PARA D	Sign	ature, l'appro	bation et la notifica	tion
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la DNCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 2991/MEF/DNC MP/DRMP&DAJ du 21 octobre 2022
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	Manager and the second
3.4	Signature du marché par PRMP	Conforme 07/11/2022	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 03/11/2022	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
(NOA	Puones	



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.6	Approbation et notification du marché		1	277 portant CMP Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Coupure presse N° 11380du 30 septembre 2022
3.9	Attribution definitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution définitive N°617/UL/CP/P RMP/10-20 du 24 octobre 2022 et ordre de service
3.1	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion: "Performance très satisfaisante"	1		
4			Suivi de l'exé	cution et paiement	
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	La remise du site de construction a été faite en décembre 2022. Le délai d'exécution des travaux est de 10 mois, au cours du période, le chantier n'avait pas encore commencé mais selon le rapport de mars 2023 du bureau de contrôle révèle que le taux d'exécution est à 10%	2		Marché en cours d'exécution
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	·*	
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleu sur	N/A	N/A	9	
((ANO) du bailleu	S	2		



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	le projet d'avenant				
4.7	Assurance / Caution	OUI			
4.8	Paiements	Marché en cours d'exécution de avance démarrage 20%)			Marchés en cours d'exécution
4.9	Recours et litiges	Le recours a été fait par la société KALIM après les travaux de vérification du devis de la société KALINE le montant TTC après calcul de la sous-commission d'évaluation est exact	1.		PV de réunion du 06 octobre 2022
4.1 0	Violations éventuelles à la règlementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion: "Performance satisfaisante".	2		
4.1 1	Conclusion	Non-respect du délai d'exécution	2		









